

Informations de la semaine

Action Handicap Estrie
172, rue Élane C.-Poirier
Sherbrooke Qc J1H 2C5

Tél.
819 821-4245
Cell :
819 993-1434

Email
ahe1986@hotmail.com

Sonia Côté, directrice

Prochain CA d'AHE
Le 19 décembre 2014 9h

Comité
RECONNAISSANCE
Le 15 janvier 2015 13h

La révision des programmes :

Information : Que le rapport produit par la Commission le 31 octobre 2014 concernant les Faits saillants des commentaires reçus de la population sur le site Internet mis en ligne. Le rapport est disponible au :

https://revisiondesprogrammes.gouv.qc.ca/fileadmin/templates/images/exprimez_vous/FS_Exprimez-vous_Sept2014.pdf

FACULTÉ DE MÉDECINE Université de Sherbrooke

Une injustice se fait présentement pour la formation des étudiantEs en faculté de médecine.

Ils engagent des comédiens (patient standardisé) pour jouer le rôle de patient (rémunération entre 18\$ et 54\$/heure) (1 à 2 heure de préparation pour le rôle + le temps sur place)

Ils demandent au Personnes Handicapées d'être bénévole pour être des patients réels (rémunération pour la journée 20 \$ + Stationnement)

Action Handicap Estrie demande à tous ses membres de faire une lettre de plainte et de l'envoyer à l'université, avec Copie conforme à AHE. Ainsi AHE pourra effectuer un suivi.

La lettre a été préparée pour vous, vous n'avez qu'à ajouter votre logo, votre signature et la personnalisé.

MERCI, de votre aide

Le premier rapport de la commission a été publié hier. Suivre le lien pour le consulter.

<https://revisiondesprogrammes.gouv.qc.ca/toutes-les-actualites/actualite/detail/premieres-recommandations-de-la-commission/>



En ligne une pétition demandant le retrait du PL 10.

Voici l'hyperlien: <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-4993/index.html>

Je vous invite à signer, et à faire signer massivement cette pétition dans les meilleurs délais.

Dans cette lutte, il n'y a pas de petits gestes!

Dr Barrette: ARRÊTEZ!

Solidarité!



Les protocoles avec le SACAIS

Le 20 novembre, des représentantes du RODCD ont rencontré le SACAIS. Nous avons appris que les lettres du ministre annonçant la signature des protocoles des groupes en défense collective des droits étaient postées en PM ce même jour. Les fonctionnaires du SACAIS commenceront à envoyer les protocoles dès vendredi le 21 novembre pour les groupes dont le dossier est complet. Il est prévu que tous les protocoles seront envoyés au plus tard vendredi le 29 novembre.

Pour accélérer le traitement de votre dossier, vous devez **retourner dans les plus brefs délais possibles le protocole signé**. À partir du moment où le SACAIS reçoit votre protocole signé, il enclenche le processus d'émission de chèque qui dure 13 jours. À partir du treizième jour, le chèque devrait être dans votre compte (si vous avez opté pour le dépôt direct) ou dans la poste. À partir de maintenant et selon un scénario idéal, un groupe peut s'attendre à recevoir un chèque au plus tôt le 15 décembre 2014.

Le prochain Conseil d'administration de l'OPHQ, les 9 et 10 décembre prochain.

Notre représentante de l'Estrie (Madame Sylvie Godbout), aimerait avoir un résumé de ce qui se passe en Estrie.

S.V.P. faites-moi parvenir vos projets, information, réalisation,...